

Chers membres,

Aujourd'hui, nul ne peut fermer les yeux sur le nombre croissant d'infections ainsi que les conséquences liées à celles-ci dans cette pandémie de Covid-19 en expansion exponentielle.

L'impact sur notre système de soins de santé est immense et notre mode de vie est mis à rude épreuve pour chacun d'entre nous.

Il est déjà certain que l'impact de la deuxième vague de Corona sur l'économie sera plus profonde et durera plus longtemps que prévu.

Ainsi, en tant qu'employeurs de notre secteur, nous devons nous aussi faire preuve de solidarité, prendre des initiatives et assumer nos responsabilités. N'attendons pas les décisions ministérielles, mais agissons dès aujourd'hui. Plus encore qu'une certitude sur une solution rapide, notre peuple a besoin de leadership. Nous devons veiller à ce que notre économie ne s'effondre pas complètement, ce qui pourrait entraîner la faillite de milliers d'entreprises et la perte de centaines de milliers d'emplois. C'est pourquoi nous devons faire tout notre possible pour continuer à fonctionner de manière responsable avec des mesures appropriées.

Nos employeurs doivent prendre le "leadership". Il nous appartient de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter la propagation du virus. Il faut donc en priorité limiter le nombre de déplacements et éviter les contacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Les chiffres montrent qu'une infection sur cinq est due à l'environnement de travail.

Depuis le 18 octobre, le télétravail est redevenu la règle pour toutes les fonctions qui s'y prêtent et dans la mesure où la continuité des opérations, des activités et des services de l'entreprise le permet. Bien que le pourcentage de télétravail ait déjà considérablement augmenté, cela est encore loin d'être suffisant pour fournir la résistance nécessaire pour arrêter la propagation du virus.

La F.E.E., la Fédération de l'Electricité et de l'Electronique, appelle donc tous les employeurs à autoriser et à appliquer le télétravail autant que possible.

La F.E.E. demande aux entreprises de s'organiser et de prévoir des facilités à cet effet afin qu'un maximum de salariés puissent travailler à domicile sans perdre le contact avec leurs collègues.

Lorsque la nature de l'activité et de l'emploi ne permet pas de travailler à domicile, nous devons veiller à ce que le lieu de travail soit 100 % "Coronaproof". À cette fin, des protocoles suffisants ont été élaborés au cours des derniers mois, en plus de la disponibilité du guide générique, pour prévenir la propagation de COVID-19 au travail.

Le télétravail et le strict respect des règles sur le lieu de travail n'ont aucun sens si nous ne réduisons pas également nos contacts privés et si nous ne respectons pas les règles relatives au nombre de personnes avec lesquelles nous avons des contacts, à la distance à garder, au port d'un masque buccal et à l'hygiène des mains. Beaucoup de nos entreprises font déjà de gros efforts, mais ensemble, nous devons faire encore plus pour maintenir notre système de santé à flot, notre économie et donc assurer notre avenir.

La F.E.E. compte sur vous tous !



Eric Piers

Gedelegeerd Bestuurder – Administrateur Délégué

Federatie van de Elektriciteit en de Elektronica vzw

Fédération de l'Electricité et de l'Electronique asbl